

Val-d'Or, le 10 mai 2018

À : M^{me} Pascale Labbé, Ministère de la Justice

c.c. : M^e André Fauteux, Ministère de la Justice
M^e Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice
M^e Denise Robillard, Ministère de la Justice
M^{me} Deirdre Geraghty, Ministère de la Justice
M^{me} Andréane Lespérance, Secrétariat aux Affaires autochtones

De : M^e Marie-Andrée Denis-Boileau, Procureure

Objet : Demande de précisions dans le cadre des travaux de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès*

Dossier : DGP-0159-C

Madame Labbé,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Ministère de la Justice du Québec afin d'obtenir **les données obtenues au Québec lors de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation de 2014 de Statistiques Canada**.

Nous vous avons fait parvenir une demande le 24 avril dernier pour connaître la taille de l'échantillon du Québec, et en extraire les données le cas échéant. Vous nous avez répondu que la taille d'échantillon est trop limitée et qu'en conséquence, il est impossible d'en extraire les données. Par la présente, nous désirons que vous nous fassiez parvenir certaines précisions en lien avec ce dossier :

1. La province du Québec peut-elle s'investir, financièrement notamment, pour que la taille de l'échantillon de Statistiques Canada soit suffisamment grande pour que celle-ci puisse être extraite et utilisée à l'échelle provinciale?
2. Si oui, depuis 2001, la province du Québec s'est-elle investie auprès de Statistiques Canada afin d'avoir un échantillon suffisant?
 - a. Le cas échéant, veuillez nous acheminer des informations quant à l'implication de la province du Québec auprès de Statistiques Canada à cette fin de 2001 à ce jour;
 - b. Le cas échéant, veuillez nous mentionner les motifs pour lesquels elle a cessé de le faire.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Nous vous demandons de répondre à la présente dans un délai de **dix (10) jours**. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à la présente demande, quelle qu'en soit la raison, veuillez nous faire part de vos motifs d'incapacité par courriel à jacinthe.poisson@cerp.gouv.qc.ca.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca. S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :


M^{me} Nicole Durocher
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Madame Labbé, nos plus sincères salutations.

M^e Marie-Andrée Denis-Boileau

Procureure / Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8
Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113
Tél.: 819 354-4014
marie-andree.denis-boileau@cerp.gouv.qc.ca
www.cerp.gouv.qc.ca
@cerpQc

De: Pascale Labbé <pascale.labbe@justice.gouv.qc.ca>
Envoyé: 29 mai 2018 15:27
À: Durocher, Nicole
Cc: Deirdre Geraghty; Denis-Boileau, Marie-Andrée
Objet: DGP-0159-C

Mme Durocher,
en réponse à le requête citée en rubrique, veuillez prendre connaissance de ce qui suit:

Les enquêtes menées par Statistique Canada ne requièrent pas le soutien financier des provinces et territoires. Statistique Canada est l'unique maître d'oeuvre des enquêtes qu'il mène. En d'autres mots, si les données recueillies dans le cadre d'une enquête ne permettent une ventilation des résultats par province, cela ne peut être attribuable à un manque de collaboration des provinces.

Par ailleurs, ayant demandé à Statistique Canada de l'information quant à la comparaison de la taille de l'échantillon au Québec par rapport à celui des autres provinces, il nous a été précisé que c'était la même situation qui prévalait dans les autres provinces et territoires. Statistique Canada nous a informé de son intention, dans les enquêtes en cours et à venir d'élargir la taille de l'échantillon de façon à permettre une ventilation des résultats par province et territoires.

En espérant que cela répond à vos attentes,

Je vous souhaite une belle fin de journée

Pascale Labbé
Bureau des affaires autochtones
Ministère de la Justice
418 646-5580, poste 20963



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.